

DATE DE CONVOCATION : 15 OCTOBRE 2025
DATE D’AFFICHAGE : 15 OCTOBRE 2025
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 23
NOMBRE DE CONSEILLERS PRÉSENTS : 15
NOMBRE DE VOTANTS : 19

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 27 OCTOBRE 2025 à 19H00

PRÉSIDENCE DE SÉANCE : Monsieur Daniel DESCHODT, Maire

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Bernard VANPOPERINGHE

PRÉSENTS : M. AVART, Mme ROUSSELLE, M. DUCROCQ, M. DAMBRICOURT, M. VANPOPERINGHE, Mme BECQUET, M. CHARLEMAGNE, M. DACQUIN, M. BUCKMAN, Mme DELHAYE, M. PENEZ, M. BLIN, Mme CADET, Mme VOET.

ABSENTS: Mme SOLTYSIAK, Mme SCOTTE (ayant rejoint la séance à 19h15 n'a pu prendre part aux délibérations qui avaient déjà été soumises au vote), Mme WUYTS, Mme BINET (procuration à M. DUCROCQ), M. ODIEVRE (procuration à Mme DELHAYE), Mme CABRE, M. REVILLON (procuration à M. DESCHODT), M. MARIE (procuration à M. PENEZ).

N°2025/030 DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS (FSPS)

Vu la délibération 2025.00147 de la Région Hauts de France du 22 mai 2025

Vu le cahier des charges d’appel à projet 2025 au titre du Fonds de soutien aux projets structurants,

Vu le budget communal,

Au vu du montant du projet initial d’extension et de rénovation estimé à 3 204 582€ HT, Monsieur le Maire expose que le projet portera dans un premier temps uniquement sur la partie extension.

Monsieur le Maire expose qu’en raison de son rayonnement à l’échelle de plusieurs communes, le projet d’extension du centre socio-culturel, dont le coût prévisionnel s’élève à 2 882 333 € HT, est susceptible de bénéficier d’un financement de la région Hauts de France au titre du Fonds de soutien aux projets structurants 2025.

Le coût des travaux est estimé à 2 300 925€ HT.

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

MONTANT TOTAL (HT en €)			
2 882 333 €			
PLAN DE FINANCEMENT SUIVANT AVANT-PROJET DEFINITIF (Montants HT)			
DEPENSES PREVISIONNELLES	HT€	RESSOURCES PREVISIONNELLES	HT€
Travaux	2 300 925	Etat - DETR 2025 - 40% (base retenue 992 956€)	397 182
Mission maitrise d'œuvre (11,37% des travaux)	261 615	Conseil départemental du Nord- PTS	500 000
Etudes et diagnostics	70 000	Région Hauts de France - FSPS	500 000
Bureau de contrôle	13 580	Autres subventions	75 000
Mission SPS	6 120		
Actualisation et aléas (10% des travaux)	230 093	CAF	270 000
		Fonds propres	140 151
		Emprunt	1 000 000
TOTAL HT	2 882 333	TOTAL HT	2 882 333

L'échéancier de réalisation de ce projet sera le suivant :

- Novembre 2025 : démarrage des travaux
- Juillet 2027 : réception

Envoyé en préfecture le 30/10/2025

Reçu en préfecture le 30/10/2025

Publié le

ID : 059-215906470-20251027-2025_030-DE

S²LOW

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide (19 votants : 15 pour – 4 abstentions) :

- d'arrêter le projet d'extension du centre socio-culturel
- d'adopter le plan de financement exposé ci-dessus
- de solliciter une subvention au titre du Fonds de soutien aux projets structurants 2025
- d'adresser au service instructeur l'ensemble des pièces justificatives attendues.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS.

Le Secrétaire de Séance,



Bernard VANPOPERINGHE.



POUR COPIE CONFORME

Le Maire,



Daniel DESCHODT.